

Communiqué de presse

Nicox signe un accord de licence avec Eyevance pour la commercialisation de ZERVIAE™ aux Etats-Unis.

- **Nicox recevra 6 millions de dollars à la signature, jusqu'à 42,5 millions de dollars de paiements d'étape additionnels et des redevances de 8 à 15%**
- **Eyevance vise le lancement commercial de ZERVIAE™ (solution ophtalmique de cétirizine) 0,24% fin 2018**

21 septembre 2017 – diffusion à 7h30
Sophia Antipolis, France

Nicox S.A. (Euronext Paris : FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui que sa filiale Nicox Ophthalmics, Inc. a conclu un accord de licence exclusif avec Eyevance Pharmaceuticals LLC pour la commercialisation de ZERVIAE™ (solution ophtalmique de cétirizine) 0,24% aux Etats-Unis.

Selon les termes de l'accord, à effet du 20 septembre 2017, Eyevance effectuera un paiement initial de 6 millions de dollars à Nicox. De plus, Nicox pourrait recevoir jusqu'à 42,5 millions de dollars additionnels sous condition de l'atteinte de futures étapes, dont 5 millions de dollars sont liés à des objectifs de court terme relatifs à la fabrication gérée par Nicox. Le paiement par Eyevance des 37,5 millions de dollars restants est lié à la réalisation d'objectifs de vente prédéfinis, dont 30 millions de dollars subordonnés à des ventes annuelles de 100 millions de dollars et au-delà. Nicox recevra également des redevances de 8 à 15%, fonction des futures ventes nettes de ZERVIAE™. Nicox apportera un soutien à Eyevance dans les activités de fabrication liées à la préparation du lancement et sera également responsable, à ses frais, de la finalisation des activités d'augmentation d'échelle requises pour la fabrication des unités commerciales et des unités échantillon nécessaires au lancement.

"Nous pensons que Eyevance, dirigée par une équipe expérimentée, a les ressources financières et les compétences pour mettre en œuvre le plan de lancement de ZERVIAE™ et maximiser le potentiel commercial de ce médicament unique sur le marché américain" **déclare Gavin Spencer, Vice-Président Exécutif Corporate Development de Nicox.** *"L'approbation par la FDA de ZERVIAE™, ainsi que l'expérience commerciale et l'expertise dans le domaine ophtalmologique d'Eyevance constituent une base solide pour construire l'expansion de ZERVIAE™ dans d'autres marchés".*

ZERVIAE™ (précédemment AC-170), approuvé par la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine le 30 mai 2017, est la première forme topique oculaire de l'antihistaminique cétirizine, approuvé pour le traitement du prurit oculaire associé aux conjonctivites allergiques. La cétirizine, principe actif du médicament oral Zyrtec®¹, est un antihistaminique de deuxième génération avec une efficacité et un profil de sécurité systémiques bien identifiés avec une exposition représentant 20 années d'utilisation par voie orale à l'échelle mondiale².

"ZERVIAE™ est un premier actif important pour Eyevance pour initier sa stratégie commerciale axée sur les importantes pathologies oculaires, compte tenu notamment de la grande sensibilisation du marché et des prescripteurs concernant la cétirizine", **déclare Jerry St Peter, Fondateur et Président Directeur Général d'Eyevance.** *"Nous nous félicitons de l'opportunité de travailler avec l'équipe de Nicox pour mettre ce produit sur le marché et pour permettre aux praticiens et aux patients d'avoir accès à ZERVIAE™. Nous sommes impatients d'établir la présence d'Eyevance au sein du marché ophtalmique et d'être un partenaire reconnu et respecté".*

Information importante concernant ZERVIAE™

INDICATION : ZERVIAE™ (solution ophtalmique de cétirizine) 0,24% est indiqué pour le traitement du prurit oculaire associé aux conjonctivites allergiques.

DOSAGE ET ADMINISTRATION : La dose recommandée est une goutte deux fois par jour (environ huit d'heures d'intervalle) dans chaque œil affecté.

INFORMATION IMPORTANTE SUR LA SECURITE

Les effets secondaires les plus fréquemment signalés sont observés dans environ 1 à 7% des patients traités soit avec ZERVIAE™ soit avec un véhicule. Ces réactions sont l'hyperémie oculaire, la douleur au site d'instillation et la réduction de l'acuité visuelle.

A propos de la conjonctivite allergique

La conjonctivite allergique se produit lorsqu'une réaction allergique provoque une conjonctivite. La conjonctivite est une inflammation de la fine membrane qui recouvre le blanc de l'œil et l'intérieur des paupières. Cette maladie ophtalmique peut affecter un œil ou les deux yeux. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des larmoiements excessifs, des brûlures ou des démangeaisons, des sécrétions oculaires, une vision floue et une sensibilité accrue à la lumière. On estime que plus de 75 millions de personnes souffrent de conjonctivite allergique États-Unis³ et que l'incidence de la conjonctivite allergique serait entre 15% et 40%³. Le marché annuel aux États-Unis pour le traitement de la conjonctivite allergique s'élève à plus de 700 millions de dollars⁴.

A propos d'Eyeavance Pharmaceuticals

Eyeavance Pharmaceuticals est une société basée aux États-Unis visant à développer et commercialiser des produits ophtalmiques novateurs ayant un impact pour une vision optimale et une meilleure qualité de vie pour les patients. Eyeavance cherche à établir un portefeuille de produits qui répond à des besoins importants non satisfaits, y compris des pathologies rares et orphelines, tout en ciblant des produits ayant un historique de sécurité et d'efficacité prouvé. La stratégie de l'entreprise s'appuiera sur l'expertise de son équipe de direction dans le domaine de l'ophtalmologie et de l'optométrie.

Notes :

1. Zyrtec® est une marque d'UCB Pharma SA ou GlaxoSmithKline.
2. <https://www.accessdata.fda.gov/scripts/cder/daf/index.cfm?event=overview.process&AppNo=020346>, accessed, 10Aug17
3. Rosario N, Bielory L. Epidemiology of allergic conjunctivitis. *Curr Opin Allergy Clin Immunol*. 2011;11:471-476
4. IMS Health Analytics

A propos de Nicox

Nicox est une société internationale spécialisée en ophtalmologie utilisant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. S'appuyant sur son expertise exclusive en matière de libération d'oxyde nitrique et d'autres technologies, la Société développe un large portefeuille de nouveaux candidats médicament ciblant de multiples pathologies oculaires, dont le glaucome. Nicox a actuellement un produit en cours de revue par la FDA (*Food and Drug Administration*) américaine, VYZULTA™ (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024%, dont les droits mondiaux sont accordés à Bausch + Lomb, et un produit dont la mise sur le marché a été approuvée par la FDA américaine, ZERVIAE™ (solution ophtalmique de cétirizine) 0,24%, licencié aux États-Unis à Eyeavance. De plus, son portefeuille de candidats médicament prometteurs inclut des produits à un stade de développement clinique issus à la fois de sa plateforme de recherche brevetée sur la libération d'oxyde nitrique et de molécules existantes revisitées ainsi que des donneurs d'oxyde nitrique purs de nouvelle génération et des nouveaux composés d'oxyde nitrique à un stade exploratoire ayant le potentiel d'offrir de nouvelles options pour des pathologies oculaires variées. Nicox a son siège social à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémo : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur la Société : www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co	Hugo Solvet	Paris, France
Invest Securities	Martial Descoutures	Paris, France
Gilbert Dupont	Damien Choplain	Paris, France



Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Prochaines conférences investisseurs et business

25-27 septembre	Cantor Fitzgerald's 3 rd Annual Healthcare Conference	New York, Etats-Unis
23-24 novembre	Actionaria	Paris, France

Contacts

Nicox

Gavin Spencer,
Executive Vice President Corporate Development
T +33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Relations Investisseurs

Europe
NewCap
Julien Perez, Valentine Brouchet
T +33 (0)1 44 71 94 94
nicox@newcap.eu

Etats-Unis

Argot Partners
Melissa Forst
T +1 (212) 600 1902
melissa@argotpartners.com

Relations Media

Royaume-Uni
Jonathan Birt
T +44 7860 361 746
jonathan.birt@ymail.com

France

NewCap
Nicolas Merigeau
T +33 (0)1 44 71 94 98
nicox@newcap.eu

Etats-Unis

Argot Partners
Eliza Schleifstein
T +1 (917) 763 8106
eliza@argotpartners.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 4 du Document de référence, rapport annuel et rapport de gestion 2016 qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 29 mars 2017 ainsi que dans la mise à jour et de facteurs de risque additionnels en date du 14 août 2017 qui sont disponibles sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Drakkar 2
Bât D, 2405 route des Dolines
CS 10313, Sophia Antipolis
06560 Valbonne, France
T +33 (0)4 97 24 53 00
F +33 (0)4 97 24 53 99